



## AVIS PUBLIC

### ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis est par les présentes donné que la résolution relative au projet d'habitation a été adoptée par le conseil, à savoir :

#### **PH-2024-5196**

« Immeuble constitué des lots 3 089 589 et 3 089 561 du cadastre du Québec et situé au 145 et 155, rue Latour ».

Adopté le : 24 mars 2026

Approuvé par les personnes habiles à voter le : N/A

Approuvé par la MRC du Haut-Richelieu le : 8 avril 2026

Date de délivrance du certificat de conformité : 9 avril 2026

Date d'entrée en vigueur : 8 avril 2026

Ce projet d'habitation peut être consulté à l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, situé au 188, rue Jacques-Cartier Nord.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu,  
Ce 13<sup>e</sup> jour d'avril 2026

(S) Stéphanie Delisle-Goudreau  
Greffière adjointe, avocate-conseil, OMA